1554 1554

Bienvenue à tous



2026-2027

1554

Découvrez votre école

aux Couleurs-du-Savoir

- Actualités de l'école
- Horaire
- Projet éducatif
- Code de vie
- Équipes sportives

Et bien plus ...

Rendez-vous sur le site Internet

https://cssrdn.gouv.qc.ca/couleursdusavoir

Ajoutez nous à vos favoris

Utilisez le code QR pour vous rendre à notre page

Horaire de l'école

	Préscolaire	Primaire
Entrée des élèves	7h35	7h35
Début des cours	7h45	7h45
En classe	7h45 à 11h25	7h45 à 11h25
Diner	11h25 à 13h25	11h25 à 12h37
En classe	13h30 à 14h51	12h37 à 14h51
Sortie des élèves	14h54	14h54



Retard

Votre enfant est considéré en retard s'il arrive à partir de 7h40.
Lorsque votre enfant est en retard, il doit se présenter au secrétariat.



Interdiction du cellulaire

Il est strictement interdit d'avoir son cellulaire dans l'école.

SDG

Pour toutes les informations du SDG, veuillez consulter notre site Internet.



Annexe au code de vie de l'école comme partie intégrante de ce dernier

Nos principes de base

À notre école, l'élève et le membre du personnel ont droit d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement.

- Tout le monde a droit à un environnement respectueux, **bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif**.
- **La collaboration, l'entraide et l'écoute** sont des valeurs importantes pour nous.
- Chacun doit agir avec **civisme** envers les autres élèves et le personnel de l'école
- L'élève doit **respecter l'autorité de l'école** et son milieu d'apprentissage
- L'élève est encouragé à adopter **des comportements positifs** qui favorisent son engagement dans sa réussite scolaire.

Comportements attendus

Pour que tout se passe bien à l'école :

- Je respecte **les règles de l'école et celles de ma classe**.
- Je parle et j'agis **avec respect, courtoisie et politesse avec les autres élèves et le personnel**, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé.
- Je **ne pratique aucun geste d'intimidation ni de violence**.
- J'appelle les membres du personnel de l'école **« madame » ou « monsieur »**, et je les vouvoie.
- Je respecte **la vie privée et la réputation** des autres.
- Je **demande le consentement** avant de prendre une photo ou d'enregistrer quelqu'un.
- J'utilise **les réseaux sociaux** de façon respectueuse et responsable.
- Je suis **ponctuel et je respecte les horaires et les échéanciers applicables.**
- Je **prends soin** du matériel scolaire, des locaux et des équipements.
- Je respecte **le code vestimentaire** de l'école, s'il y en a un.
- Je respecte en tout temps **la règle d'avoir le visage à découvert**, sauf lorsqu'il doit être couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches.

Téléphones et appareils mobiles

Les téléphones, écouteurs et autres appareils mobiles personnels **ne doivent pas être utilisés** du début à la fin de la journée de classe.

Cette règle s'applique **dans l'école, sur les terrains et lors des activités scolaires à l'extérieur.**

Il y a seulement quelques exceptions :

- Si **l'enseignant demande l'utilisation d'un appareil** pour une activité d'apprentissage.
- Si **l'état de santé** de l'élève le nécessite, pour porter secours à toute personne en raison de son état de santé ou pour toute autre situation **d'urgence**.
- Si **un besoin particulier** lié à un handicap ou une difficulté d'apprentissage ou d'adaptation l'exige.

Sanctions et gestes réparateurs

Lorsqu'une règle n'est pas respectée, des **mesures graduelles** peuvent être prises selon la situation :

Exemples de sanctions possibles :

- Un **avertissement**;
- Une **réflexion écrite**;
- Le **retrait du téléphone ou des écouteurs**;
- Une **retenue**;
- Une **suspension**;
- Une **expulsion**.

Des gestes réparateurs peuvent aussi être demandés, comme :

- Présenter des **excuses (verbales ou écrites)**;
- Participer à un **cercle de discussion ou de médiation**;
- Effectuer des **travaux communautaires** dans l'école.

Saviez-vous que le CODE DE VIE et le PLAN DE LUTTE se retrouvent sur notre site Internet ?

L'école aux Couleurs-du-Savoir a élaboré un plan de lutte dans le but de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant ou de tout membre du personnel de l'école.

> ***L'intimidation*** *: tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le*

cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, de blesser, d'opprimer ou d'ostraciser.

***La violence** : toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.*

Définitions selon l'article 13, L.I.P. 2012

Dans le contexte de notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence, les gestes suivants sont interdits à notre école :

- ✓ Se moquer, narguer, humilier, menacer, tenir des propos racistes;
- ✓ Frapper, donner des coups de pieds, pousser, cracher, battre, voler, endommager des biens;
- ✓ Isoler socialement un pair, lancer des rumeurs, ridiculiser;
- ✓ Utiliser les courriels, les messages textes, les médias sociaux ou jeux en ligne pour menacer, harceler, embarrasser, répandre des rumeurs, etc.;
- ✓ Toutes autres manifestations de violence et d'intimidation.

N'hésitez pas à dénoncer toutes situations de violence ou d'intimidation en utilisant une des modalités suivantes : par courriel à l'adresse suivante: ecole.auxcouleursdusavoir@csrdn.qc.ca ou par téléphone au 450-569-2082.

J'ai pris connaissance du code de vie de l'école aux Couleurs-du-Savoir. Je m'engage à le respecter et à accepter les conséquences de mes gestes :	
Signature du parent ou du tuteur	Date

J'ai pris connaissance du code de vie de l'école aux Couleurs-du-Savoir. Je m'engage à le respecter et à accepter les conséquences de mes gestes :	
Signature de l'élève	Date